



Chargé-e de mission juridique itinérante

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction Solidarité Santé (DSS)

Effectif : 1300

Leur raison d'être : La direction Solidarité Santé (DSS) rassemble 6 directions dont 3 de la Ville de Rennes et 3 de son CCAS, ainsi que des missions supports ou dédiées spécifiques. Elle pilote et met en œuvre les politiques publiques et actions de la Ville de Rennes en matière de solidarités, d'insertion, de personnes âgées, de santé, de handicap, de logement social, de petite enfance. Depuis la mutualisation du service avec la Métropole intervenue au 1^{er} janvier 2025, elle assure l'encadrement fonctionnel du Service Hospitalité Familles

Service Hospitalité Familles (SHF) :

Effectif : 11

L'équipe : Le Service Hospitalité Familles recense et évalue les situations d'errance des familles avec enfants mineurs sans droit à ressources sur le territoire. Il enregistre les demandes de mise à l'abri et, en subsidiarité de l'État, assure l'hébergement de plus de 200 familles étrangères dans le cadre du volet hébergement d'urgence du Programme Hospitalité porté par la Ville et la Métropole. En supervisant les 90 sites mobilisés à l'échelle métropolitaine, il assure un parcours d'hébergement et d'accompagnement sociojuridique des familles hébergées. Enfin, avec la Direction Association Jeunesse Égalité (DAJE), il participe au pilotage et à la mise en œuvre du volet accès aux droits, inclusion et citoyenneté du programme Hospitalité, à destination de toutes les personnes non-nationalées.

Le sens de ce poste :

Le ou la chargé-e de mission juridique assure l'accompagnement juridique des personnes étrangères bénéficiaires du Programme Hospitalité et selon les priorités identifiées par le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) noué entre Rennes Ville et Métropole et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Il ou elle assure une animation territoriale à l'échelle métropolitaine en matière d'accès aux droits des personnes étrangères, notamment à destination des associations et des acteurs de l'emploi.

En binôme avec l'autre chargée de mission juridique, il ou elle participe au bon fonctionnement du dispositif de mise à l'abri. Le binôme constitue le point de référence juridique en matière de droit et d'accès aux droits des étrangers pour les collectivités.

Vos principales missions :

1-Assurer l'information et l'accompagnement juridique des personnes étrangères - 50 %

En binôme avec l'autre chargée de mission juridique du Service :

- Assurer des permanences juridiques à l'échelle métropolitaine selon les priorités identifiées par le Schéma Métropolitain d'accès aux droits (SMAD) et le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) noué entre Rennes Ville et Métropole et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;
- Renforcer le soutien et l'accompagnement juridique du public bénéficiaire du programme Hospitalité, directement pour les familles hébergées par le dispositif de mise à l'abri (participation au bon fonctionnement du dispositif) et de manière indirecte via les associations partenaires d'hébergement solidaire.

2- Garantir une animation territoriale en matière d'accès aux droits des personnes étrangères - 30 %

- Assurer le co-pilotage et la co-animation avec la Mission Égalité (DAJE) du réseau des actrices et des acteurs de l'accès aux droits, analyser et faire remonter les besoins du territoire (associations, institutions, bénéficiaires).
- Mener une action de diagnostic et de sensibilisation vis-à-vis du secteur privé et des acteurs de l'emploi en matière d'accès aux droits des personnes étrangères.

3- Être le point de référence juridique des collectivités en matière de droit des étrangers - 20 %

En binôme avec l'autre chargée de mission juridique du Service :

- Être l'interlocuteur référent des collectivités et de ses agents pour les situations individuelles de rupture de droits et questions générales en droit des étrangers. Le cas échéant, assurer l'interface entre la Ville, la Métropole (services, élus, cabinet), les communes métropolitaines et éventuels partenaires extérieurs (État, associations).
- Assurer une veille juridique active en droit des étrangers et répondre aux commandes de notes dans ce domaine.
- Sensibiliser, former et outiller les collectivités de la Métropole dans ce domaine.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Excellent relationnel et respect de la confidentialité
- Capacité d'écoute et de communication avec les usagers
- Savoir faire preuve de recul et de sang-froid face à des situations d'urgence, enjeux humains et institutionnels complexes
- Savoir travailler en équipe, faire preuve d'initiative et d'autonomie tout en identifiant son champ d'intervention
- Savoir faire preuve d'adaptation et de polyvalence sur les différentes fonctions

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Juriste de formation ou très bonnes connaissances en droit des étrangers, première expérience dans ce domaine exigée.
- Expérience de travail avec des publics précaires et/ou étrangers appréciée
- Capacité de *reporting* et rigueur dans l'organisation
- Capacités dans l'animation de réseaux et relations partenariales
- Connaissance de l'environnement institutionnel collectivité et Préfecture
- Déplacements réguliers sur la métropole

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du tissu associatif rennais et des réseaux de l'emploi
- Connaissance du fonctionnement d'un dispositif d'hébergement d'urgence
- Connaissance des circuits décisionnels municipaux et métropolitains

Horaires : 39h ; 23 RTT/an

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : PC, smartphone

Missions de suppléance :

Télétravail : Ponctuel selon charte DSS

Autres : Autres.

N° du poste : /

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2025

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : attaché territorial

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : /